|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des RadiocommunicationsGenève, 24-27 juin 2014** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document RAG14-1/8-F** |
| **29 mai 2014** |
| **Original: anglais** |
| Directeur du Bureau des radiocommunications |
| DATES DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA RÉUNION DE PRÉPARATION À LA CONFÉRENCE (RPC) EN VUE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES RADIOCOMMUNICATIONS (CMR) |

# 1 Introduction

Les informations ci-après émanant du Conseil ont été communiquées à la 20ème réunion du GCR qui s'est tenue du 22 au 24 mai 2013, concernant le meilleur moment pour tenir la première session de la RPC (RPC-1), soit immédiatement après la CMR soit le lundi de la semaine suivante (voir le § 2.1 du [Doc. RAG13-1/1](http://www.itu.int/md/R13-RAG13-C-0001/en)): «Il a été suggéré que, pour gagner du temps, la première session de la RPC (RPC-1) se tienne immédiatement après la cérémonie de signature de la CMR et se poursuive le samedi suivant la fin de la Conférence, de façon que les délégations n'aient pas à passer tout le week-end à Genève en attendant le commencement de la RPC-1 la semaine suivante. D'autres ont cependant été d'avis que les délégués devaient pouvoir se reposer pendant le week-end. Cette question sera examinée de manière plus approfondie, à la lumière de l'expérience acquise dans le passé et récemment, et les résultats seront présentés au GCR à sa réunion de 2014.»

Le GCR a conclu qu'il convenait d'analyser la question de façon plus détaillée à la lumière des résultats obtenus par le passé et plus récemment, et a invité le Directeur à faire rapport sur les résultats de cette analyse à la prochaine réunion du GCR (voir le § 6.2 de l'Annexe de la Circulaire administrative du BR [CA/211](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0211/en)).

L'objet du présent document est de fournir les informations demandées en se basant sur ce qui s'est passé à la fin et après les quatre dernières CMR. La section 2 ci-après contient un rappel des activités ordinaires de la RPC à sa première session (RPC‑1) ainsi qu'une brève description de ce qui s'est passé à la fin des deux dernières conférences, c'est-à-dire pour la RPC11-1 après la CMR‑07 et pour la RPC15-1 après la CMR-12. Par ailleurs, le calendrier des séances plénières pendant les deux derniers jours des quatre dernières CMR est résumé dans l'Annexe au présent document. La Section 3 contient un résumé ainsi que des conclusions possibles qui pourraient être soumises au GCR, pour examen.

# 2 Organisation et activités de la première session de la RPC

La Réunion de préparation à la Conférence (RPC) en vue des Conférences mondiales des radiocommunications (RPC) est décrite dans la [Résolution UIT-R 2-6](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.2-6-2012).

Compte tenu des principes applicables et du mandat de la RPC qui figurent dans la partie *décide* de la Résolution et compte tenu, en particulier, de la première session de la RPC, les méthodes de travail de la RPC qui sont décrites dans l'Annexe 1 de cette Résolution disposent ce qui suit:

[Résolution UIT-R 2-6](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.2-6-2012) – Annexe 1 –
«2 La RPC tiendra normalement deux sessions entre les CMR.

2.1 La première session permettra de coordonner les programmes de travail des commissions d'études concernées de l'UIT R et de préparer un projet de structure du Rapport de la RPC en fonction de l'ordre du jour des deux CMR suivantes et de tenir compte des directives émanant éventuellement des CMR précédentes. Cette session sera brève (en général, de deux jours au plus) et se tiendra normalement juste après la fin de la CMR précédente. Les Présidents et Vice‑Présidents des commissions d'études seront invités à y participer.

2.2 La première session doit permettre d'identifier les sujets d'étude pour la préparation de la CMR à venir et, dans la mesure du possible, pour la CMR suivante. Ces sujets devraient découler du projet d'ordre du jour et de l'ordre du jour provisoire de la Conférence et devraient, dans la mesure du possible, être autonomes et indépendants. Pour chaque sujet, un seul groupe de l'UIT R (qui pourrait être une commission d'études, un groupe d'action ou un groupe de travail, etc.) devrait avoir la responsabilité des travaux préparatoires et demander à d'autres groupes de l'UIT R concernés\*, s'il y a lieu, de soumettre des contributions et/ou de participer aux travaux. Dans la mesure du possible, les groupes déjà constitués devraient être utilisés pour les travaux ci-dessus, les nouveaux groupes étant constitués uniquement en cas de nécessité.

\* Un groupe de l'UIT-R concerné peut être un groupe présentant une contribution sur un point particulier ou un groupe intéressé qui suivra les travaux sur une question particulière et prendra des mesures, si nécessaire.»

«4 Le Président ou la RPC peut désigner des Rapporteurs pour les Chapitres pour aider à diriger l'élaboration du texte sur lequel se fondera le Rapport de la RPC et à regrouper les textes des groupes responsables en un projet complet de Rapport de la RPC.»

Exception faite de la question de la durée de la première session de la RPC au § 2.1 ci‑dessus, ni l'AR‑07 ni l'AR‑12 n'ont modifié le libellé des sections susmentionnées quant au fond.

Le tableau ci-après donne des informations concernant les activités connexes à la fin des deux dernières CMR ainsi que lors des réunions ultérieures de la RPC-1:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titre des manifestations | A la CMR-07 ou la RPC11-1 | A la CMR-12 ou la RPC15-1  |
| Date (heures) des séances plénières pendant les deux derniers jours de la CMR | Jeudi 15/11/07 (00 h 00 – 6 h 10 et 9 h 10 – 16 h 50)(Approbation des textes finals)Vendredi 16/11/07 (9 h 10 – 9 h 25)(Déclaration et réserves)Vendredi 16/11/07 (16 h 30 – 19 h 55)(Déclarations et réserves additionnelles; signature des Actes finals, clôture de la CMR) | Jeudi 16/02/12 (00 h 00 – 05 h 45 et 10 h 10 – 10 h 50)(Approbation des textes finals)Jeudi 16/02/12 (19 h 55 – 20 h 05)(Déclarations et réserves)Vendredi 17/02/12 (15 h 25 – 17 h 55) (Déclarations et réserves additionnelles; signature des Actes finals, clôture de la CMR) |
| Date (heures) d'approbation des résolutions finales relatives aux points de l'ordre du jour de la CMR suivante | Jeudi 15/11/07(entre 9 h 10 et 16 h 50) (voir CMR-07 Document 435) | Entre mercredi 15/02/12 (19 h 35) et jeudi 16/02/12 (5 h 45)(voir CMR-12 Document 554) |
| Date (heures) pour la soumission des contributions/documents pertinents de la RPC-1.(Nombre de contributions/documents) | Du vendredi 16/11/07 (11 h 39)au dimanche 18/11/07 (18 h 09)(9) | Du jeudi 16/02/12 (20 h 56)au dimanche 19/02/12 (14 h 08)(21) |
| Dates de la RPC-1 | Lundi 19 et mardi 20/11/07 | Lundi 20 et mardi 21/02/12 |
| Date des décisions de la RPC‑1\* | Mardi 20/11/07 | Mardi 21/02/12 |
| \* Décisions de la RPC‑1 concernant le projet de structure du projet de Rapport de la RPC; désignation des Rapporteurs pour les différents Chapitres; identification des groupes concernés et responsables de l'UIT-R et attribution des travaux; autres (par exemple mandat des GAM). |

En plus des décisions susmentionnées, la RPC-1 a également pris des décisions concernant la structure des projets de texte pour le Rapport de la RPC concernant les différents points de l'ordre du jour et les questions identifiées ainsi que sur les fonctions des Rapporteurs pour les différents Chapitres et les méthodes de travail additionnelles de la RPC qui viennent s'ajouter à celles figurant dans la Résolution UIT-R 2-6 (voir par exemple l'Annexe 5 de la Circulaire administrative [CA/201](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0201/en) du BR dans le cas de la RPC15-1).

En ce qui concerne la préparation de la RPC15-1 (après la CMR-12), une réunion de la Commission de direction de la RPC-15 (sans les Rapporteurs pour les différents Chapitres qui n'avaient pas encore été désignés) s'est tenue le vendredi 17 février 2012 de 11 heures à 12h30, c'est-à-dire entre les deux dernières séances plénières de la CMR-12 mentionnées dans le tableau ci-dessus. Les Présidents des Commissions d'études de l'UIT-R ont également été invités à cette réunion au cours de laquelle les documents sur les points suivants ont été élaborés en vue de la RPC15-1:

– Projet d'ordre du jour de la RPC15-1.

– Projet de Table des matières et grandes lignes du projet de Rapport de la RPC à la CMR-15 ainsi qu'un projet de liste de candidats pour les Rapporteurs pour les différents Chapitres.

– Projet d'attribution des travaux préparatoires de l'UIT-R en vue de la CMR-15 et de la CMR-18.

– Projet de calendrier provisoire pour la préparation de la CMR-15.

Il convient de noter par ailleurs qu'un délai pour la réception des contributions à la RPC15-1 avait été fixé antérieurement et inclus dans la Circulaire administrative [CA/200](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0211/en), à savoir le vendredi 17 février 2012 à 16 heures UTC.

Le calendrier des séances plénières pendant les deux derniers jours des quatre dernières CMR est résumé dans l'Annexe au présent document.

# 3 Résumé et conclusions possibles

3.1 Compte tenu des informations fournies dans la Section 2 ci-dessus, il semble nécessaire d'attendre jusqu'au dernier jeudi de la CMR pour l'approbation des résolutions finales de la CMR concernant les points de l'ordre du jour de la CMR suivante qui portent sur les activités de la première session de la RPC.

3.2 Compte tenu des commentaires qui ont été rappelés dans l'introduction ci-dessus, deux options pourraient être envisagées:

– Option 1: continuer de tenir la première session de la RPC le lundi et le mardi de la semaine suivant immédiatement la CMR;

– Option 2: tenir la première session de la RPC le vendredi et le samedi de la dernière semaine de la CMR.

3.3 (Conclusion possible #1) CP#1 – Quelle que soit l'option retenue et sur la base des mesures qui ont été prises pour la préparation de la RPC15-1, il pourrait être proposé de tenir une réunion de la Commission de direction de la RPC après la fin de la séance plénière de la CMR au cours de laquelle sont approuvées les résolutions finales concernant les points de l'ordre du jour de la CMR suivante et avant la séance plénière de la CMR qui prend note des «déclarations et réserves». Cette conclusion possible libérerait également la CMR de la nécessité d'examiner et de traiter la question des fonctions des Commissions d'études/de la RPC qui n'est pas directement liée aux travaux de la Conférence.

3.4 Le tableau ci-après donne une liste de questions possibles qui pourraient être considérées comme des avantages ou des inconvénients selon l'option retenue, sans tenir compte des incidences financières directes ou indirectes:

| Question possible | Option 1 – RPC-1 après la CMR | Option 2 – RPC-1 à la fin de la CMR |
| --- | --- | --- |
| 3.4.1 – Temps passé à Genève | Inconvénient (plus de temps) | Avantage (moins de temps) |
| 3.4.2 – Période de repos après les derniers jours très chargés de la CMR | Avantage (plus de repos) | Inconvénient (moins de repos) |
| 3.4.3 – Temps entre les décisions finales pertinentes de la CMR et la RPC-1 pour la consultation et la préparation des contributions | Avantage (plus de temps) | Inconvénient (moins de temps) |
| 3.4.4 – Incertitude concernant le calendrier de la RPC-1 (c'est‑à‑dire lien avec le calendrier des derniers jours de la CMR) | Avantage (pas d'incertitude) | Inconvénient (incertitude) |

3.5 CP#2 – Il pourrait aussi être demandé aux membres de l'UIT‑R de fournir des contributions aux travaux de la RPC-1 le plus tôt possible après la fin de la séance plénière de la CMR approuvant les résolutions finales relatives aux points de l'ordre du jour de la CMR suivante afin que toutes les contributions parviennent au secrétariat au plus tard quatre (4) heures après la fin de la séance plénière de la CMR, pour que tous les documents soient disponibles à l'ouverture de la RPC‑1.

3.6 CP#3 – Sur cette base, la RPC-1 pourrait se tenir après la séance plénière de la CMR examinant les «déclarations et les réserves» et avant la dernière séance plénière de la CMR et la clôture de la CMR, c'est-à-dire que trois heures au maximum pourraient alors être consacrées à la réunion de la RPC-1 le dernier vendredi de la CMR. Une ou deux séances supplémentaires devraient être nécessaires le samedi suivant pour finaliser les travaux de la RPC-1.

3.7 Si cela est jugé acceptable et approprié, il pourrait être proposé d'ajouter dans un projet de révision de la Résolution UIT-R 2‑6 les conclusions possibles susmentionnées qui sont mises en évidence dans l'Annexe au présent document, concernent les calendriers des quatre dernières CMR, en vue de leur examen à la prochaine réunion du GCR puis à l'AR-15.

3.8 CP#4 – En outre et pour accélérer les travaux de la RPC-1, des activités comme celles concernant:

– la structure générale des projets de texte pour le Rapport de la RPC concernant les différents points de l'ordre du jour et les questions identifiées;

– les fonctions des Rapporteurs pour les différents Chapitres;

– d'autres méthodes de travail additionnelles de la RPC,

pourraient être préparées avant et, si cela est approprié, il est également proposé de les ajouter dans un projet de révision de la Résolution UIT-R 2-6, en vue de leur examen à la prochaine réunion du GCR et/ou à l'AR-15.

Annexe

Illustration des conclusions possibles si la RPC-1 se tient les deux derniers jours d'une CMR
(dans les cas de la CMR-2000, de la CMR-03, de la CMR-07 et de la CMR-12)

|  |  |
| --- | --- |
| DERNIER JEUDI DE LA CMR | DERNIER VENDREDI DE LA CMR |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| **Pour la CMR-2000:** | **Pour la CMR-2000:** |
| PLEN |  |  |  |  |  | PLEN |  | D |  |  |  |  |  | C | C.sc |  |  |  | N |  | A | [RPC-1] | FIN |  |
| **Pour la CMR-03:** | **Pour la CMR-03:** |
| PLEN |  |  |  |  | PLEN |  | D | C.sc | C |  |  | N |  | A |  |  |  |  |  |  |  | [RPC-1] |  |  | FIN |  |  |  |  |  |  |  |
| **Pour la CMR-07:** | **Pour la CMR-07:** |
| PLEN |  |  | PLEN |  | D | C.sc | C |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | N |  | A |  |  | [RPC-1] | FIN |  |  |  |  |
| **Pour la CMR-12:** | **Pour la CMR-12:** |
| PLEN |  |  |  |  | P |  | D |  | C.sc | C |  |  |  | N |  | A |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | [RPC-1] |  |  |  | FIN |  |  |  |  |  |  |  |

Légende:

|  |  |
| --- | --- |
|  | PLENIERE(S), y compris adoption finale des textes en seconde lecture (PLEN ou P) (non compris les petites pauses, déjeuner par exemple, etc.) |
|  | Délai pour les déclarations/réserves (D) (habituellement deux heures après la clôture des plénières relatives à l'adoption finale des textes en seconde lecture) |
|  | BREVE PLENIERE pour prendre note des déclarations et des réserves (N) |
|  | Délai pour les déclarations/réserves additionnelles (A) (habituellement une à deux heures après la clôture des plénières pour prendre note des déclarations/réserves) |
|  | PLENIERE pour prendre note des déclarations/réserves additionnelles suivie de la cérémonie de SIGNATURE et de CLOTURE, (FIN) |
|  | *[Réunion possible de la Commission de direction de la RPC avec les Présidents des Commissions d'études de l'UIT-R (voir CP#1 comme indiqué au § 3.3)]* |
|  | *[Délai possible pour la réception des contributions à la RPC-1 (C) (voir CP#2 comme décrit au § 3.5)]* |
|  | *[Première partie possible de la RPC-1 (la seconde partie le samedi suivant, voir CP#3 comme décrit au § 3.6)]* |
|  | En dehors des horaires habituels. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_